

Le plan cantonal de promotion de la santé et de prévention (2011-2015) poursuit la mise en œuvre de mesures de promotion de la santé et de prévention autour des 3 axes prioritaires qui sont de promouvoir une alimentation saine et une activité physique régulière, de retarder l'âge de la première consommation d'alcool, et de renforcer la détection et la prise en soins précoce de la dépression, selon le modèle de l'Alliance contre la dépression.

Les domaines d'interventions de l'Alliance genevoise contre la dépression sont :

- améliorer les compétences de détection précoce des médecins de premiers recours en renforçant la collaboration avec les spécialistes;
- favoriser une orientation adéquate des usagers présentant de possibles symptômes de dépression par la sensibilisation et le soutien des professionnels des domaines sanitaire, social, éducatif et des ressources humaines ;
- favoriser une prise en soins la plus rapide possible par le développement de prestations spécifiques pour les populations à risques et leurs familles (migrants, personnes âgées, femmes enceintes, homosexuels, jeunes, etc.) ;
- informer et sensibiliser la population sur la problématique de la dépression.

Actions :

- coordination d'une ligne téléphonique d'information, de conseil et d'orientation ;
- distribution de dépliants d'information grand public et réalisation de campagnes de communication afin de promouvoir la ligne téléphonique ;
- mise en place de réseaux de collaboration entre médecins de premier recours et psychiatres, appelés cercles de qualité, suite à une enquête réalisée auprès des praticiens installés ;
- parution d'un guide des adresses utiles concernant la dépression périnatale ;
- élaboration d'une brochure d'information destinée aux femmes enceintes et aux professionnels de la santé, traitant des difficultés liées à la grossesse, la naissance et la parentalité et de ses risques de dépression périnatale ;
- réalisation d'un site internet "Blues-out" d'information et d'orientation en bien-être et santé mentale pour les gays et les lesbiennes déployé par les associations homosexuelles genevoises Dialogai et Lestime ;
- renouvellement de la convention entre l'Etat de Genève et l'OFSP relative aux droits d'exploitation du matériel graphique de l'"Alliance contre la dépression" pour la période 2011-2015.

Projets : en collaboration avec l'association Projet de Réseau Intégré de Soins aux Malades (PRISM)

- création d'un site internet grand public permettant de s'informer sur la dépression et sur les possibilités de prise en charge et de soutien disponibles dans le canton ;
- création d'un site internet pour les professionnels permettant un soutien dans la prise en charge des patients dépressifs et favorisant la collaboration et l'interdisciplinarité entre médecins.

Réseau Santé Psychique Suisse :

Il est attendu du Réseau Santé Psychique Suisse une information régulière des mesures relatives à la santé psychique mises en œuvre au niveau national et cantonal, une mise en relation des différents partenaires et acteurs de la promotion de la santé psychique, ainsi qu'une plus grande diffusion entre ces partenaires des projets, des ressources et des informations. Ceci permettra de favoriser la mise en place de nouvelles mesures et/ou le développement de projets en cours.

Anne Spadazzi, Psychologue, Ligne dépression